

GÉRER LES OPÉRATIONS LIÉES À LA TRÉSORERIE

Baccalauréat professionnel Comptabilité Comptabilité, gestion des activités et communication

- Étude d'une documentation sur le crédit-bail, la location financière et le crédit classique. (Réalisation d'un tableau comparatif)
- Utilisation d'un barème pour calculer le coût d'un financement par crédit-bail, par location financière ou par emprunt hors assurance. (Réalisation de tableaux)
- Apprécier les divers modes de financement.
- Organiser les informations restituées et présenter une note de synthèse pour l'aide à la prise de décision par le chef d'entreprise.

PRÉPARER LES CHOIX FINANCIERS POUR SE DOTER D'UN PHOTOCOPIEUR

Nous sommes le 28 décembre 2009 et vous êtes stagiaire au service comptable du magasin



Commercialisation de jouets (Jouets 1^{er} age, Musique, Vidéo, Consoles et jeux vidéo, divers).

SARL au capital de 190 950 750 €
Avenue de la Garonne
33000 BORDEAUX
Tél. : 05.56.11.88.74 - Fax : 05.56.11.88.74
RCS Évry B 404 345 156 NAF 511 U
TVA FR 45332454678
SIRET 249 207 457 00014

A partir d'une facture pro-forma d'un fournisseur qui a été retenu pour s'équiper d'un photocopieur (ANNEXE 1), d'une documentation générale sur les modes de financement (ANNEXES 2 à 4), des barèmes (ANNEXES 5 et 5 suite), d'une aide pour les calculs sous Excel et d'une notice comptable (ANNEXE 6) vous devez :

- présenter un tableau comparatif (ANNEXE 7) en mettant en évidence les aspects juridiques, pratiques, et comptables des différentes possibilités de financement (crédit bail, location financière et crédit classique ou emprunt) ;
- réaliser pour chaque mode de financement, sous Excel, un calendrier des loyers ou un plan de remboursement d'emprunt (ANNEXE 8) par mois et par trimestre (période à retenir 3 ans) sachant que l'entreprise souhaite un financement à 100 % à partir de février 2010 ;
- effectuer l'imputation comptable de la première échéance mensuelle dans tous les cas de financement ; (sous les tableaux de calculs)
- rappeler les coûts mensuels, et trimestriels pour chaque mode de financement, en déduire aussi les avantages et les inconvénients ;
- élaborer un tableau qui représente le coût global et le coût de revient de l'opération le plus avantageux (ANNEXE 8) ;
- rédiger une note de synthèse pour aider le chef d'entreprise dans sa prise de décision.

ANNEXE 1

Camita

Photocopieurs numériques, noir et blanc, couleur. connexion réseau, fax et imprimantes, SAV, consommables

Camita France SA au capital de 12.094.470 euros

Quai du Président Paul Doumer
92 414 Courbevoie
France

+33 (0)1 41 97 77 54
Mail : www.camita.fr

Camita Distributeur
50 avenue Neil Armstrong
33 700 Mérignac

+33 (0)5 57 92 90 05
Fax : 05 57 92 90 06
Mail : contact@camita.fr

RCS Nanterre Siret 738 205 269 01 395 – APE 4666Z
N° TVA : FR 337621841
Société générale RIB 10907 00001 01419036143 61

PRO-FORMA

N° 416 du 28 décembre 2009

Adresse de facturation

PALMIN TOYS

SARL au capital de 190 950 750 €
Avenue de la Garonne
33000 BORDEAUX

Adresse de livraison

LA PRÉSENTE PROPOSITION EST VALABLE jusqu'au 31 MARS 2010

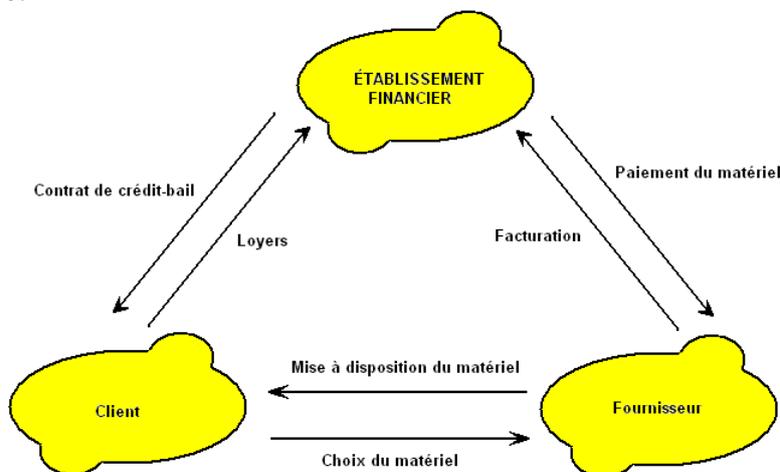
Désignation	PUHT	Qté	Total HT
Système CLC 1000	15 312,50	1	15 312,50
Kit Méta Scan	1 012,50	1	1 012,50
Kit Web Services	1 762,50	1	1 762,50
Module Wifi	850,00	1	850,00
Module Bluetooth	512,50	1	512,50
Antenne pour modules Wifi/Bluetooth	118,75	2	237,50
	Total HT:		19 687,50 €
	TVA (19,60%):		3 858,75 €
	Total TTC:		23 546,25 €
	Acompte :		0,00 €
	Net à payer :		23 546, 25€

Extrait de nos conditions générales de vente : les marchandises sont toujours facturées au prix du tarif en vigueur au jour de la livraison. Celles-ci voyagent aux risques et périls du destinataire même lorsqu'elles sont expédiées en franco et quel que soit le mode de transport adopté. Toute contestation relative à cette facture sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Paris. Clause de réserve de propriété : les appareils ou fournitures faisant l'objet de la présente commande restent la propriété de Camita France jusqu'au paiement effectif et intégral.

ANNEXE 2

Le Crédit-bail : Argumentaire HISTORIQUE

Cette technique est utilisée en France depuis les années 60 et a connu depuis 15 ans une progression rapide.



CADRE JURIDIQUE

Le client choisit les biens d'équipement ou de matériel d'outillage (neuf ou d'occasion) qu'il souhaite utiliser.

Le financier (Bailleur) achète le matériel pour le louer au client (Locataire).

La facture est établie à l'ordre du Bailleur qui règle intégralement le fournisseur.

A la fin du contrat, le locataire peut acheter le matériel au Bailleur, moyennant une option d'achat fixée à l'origine ou restituer le bien.

CADRE COMPTABLE

Aucune indication n'apparaît au Bilan du locataire.

Les loyers facturés en T.T.C par le bailleur sont comptabilisés dans le compte de résultat sur la ligne « autres achats et charges externes » :

- pour leur montant Hors taxes si le locataire peut récupérer la TVA ;
- pour leur montant T.T.C si le locataire ne peut pas récupérer la TVA.

Cette inscription en charge a pour conséquence de réduire le résultat de l'entreprise, donc son imposition sur les bénéfices.

Facilité de comptabilisation de la TVA :

- le paiement de la TVA est étalé sur la durée du contrat ;
- si le client peut prétendre à la récupération de TVA, elle se fait au fur et à mesure du paiement des loyers sauf pour les véhicules de tourisme.

MODALITÉS PRATIQUES

Le montant du financement est de 100 % TTC de l'investissement (pas de dépôt de garantie à verser).

La durée du contrat varie au choix du client de 3 à 5 ans.

Les échéances payables à terme à échoir (d'avance) sont mensuelles ou trimestrielles ; généralement constantes, elles peuvent aussi être irrégulières.

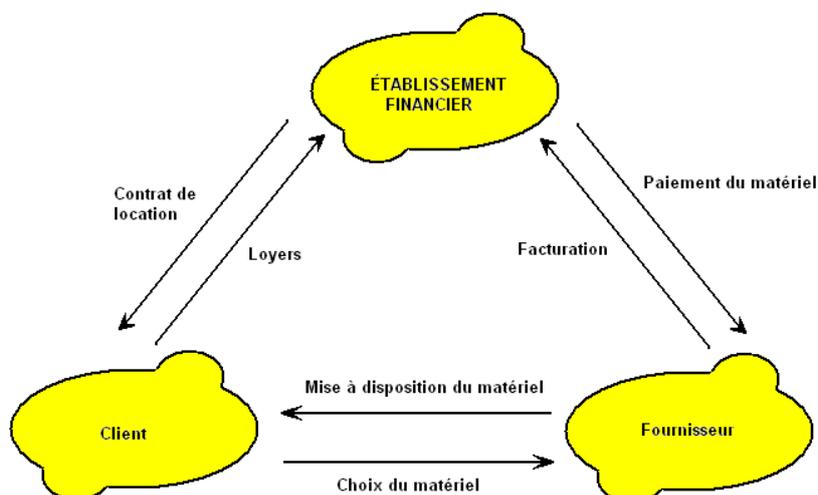
La valeur résiduelle finale se situe à 2% du prix d'achat H.T le plus souvent.

Les loyers sont prélevés automatiquement sur le compte du client.

ANNEXE 3

La Location financière : Argumentaire HISTORIQUE

Cette technique est utilisée en France depuis 1985, le développement de la location financière marque la preuve que sa nature et sa souplesse correspondent à la réalité économique.



CADRE JURIDIQUE

Le client choisit les biens d'équipement ou de matériel d'outillage (neuf ou d'occasion récente) qu'il souhaite utiliser.

Le financier (Bailleur) achète le matériel pour le louer au client (Locataire).

Le Bailleur n'intervient qu'à titre financier. Tout litige relatif à la prestation est réglé entre le fournisseur et le locataire.

Le locataire signe un contrat qui stipule le montant de loyers et la durée irrévocable de la location.

La facture est établie à l'ordre du Bailleur ou loueur.

A la fin du contrat, le locataire restitue le bien.

CADRE COMPTABLE

Aucune indication n'apparaît au Bilan du locataire.

Les loyers facturés en T.T.C par le bailleur sont comptabilisés dans le compte de résultat sur la ligne « autres achats et charges externes » (la récupération de la TVA est identique à celle du crédit bail).

Cette inscription en charge a aucune incidence sur l'endettement apparent de l'entreprise.

MODALITÉS PRATIQUES

Le montant du financement est de 100 % TTC de l'investissement.

La durée du contrat varie de 2 à 5 ans, selon la nature du matériel.

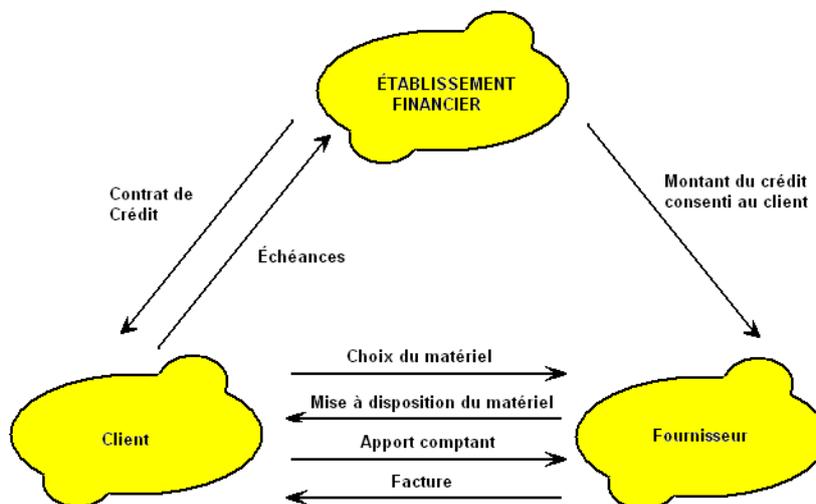
Les échéances payables à terme à échoir (d'avance) sont mensuelles ou trimestrielles, généralement constantes, elles peuvent aussi être irrégulières.

Les loyers sont prélevés automatiquement sur le compte du client.

ANNEXE 4

Le crédit classique HISTORIQUE

Cette technique est utilisée en France depuis la révolution industrielle. Le crédit est considéré comme un facteur important du développement économique.



CADRE JURIDIQUE

Le client achète le bien mobilier dont il devient propriétaire.

La facture doit être établie en son nom.

Le fournisseur reçoit :

- du client, son apport personnel ;
- du financier, le montant du crédit consenti.

CADRE COMPTABLE

Le client est propriétaire de son matériel. Il peut le conserver ou le vendre.

Le montant de l'investissement HT (sauf véhicule de tourisme TTC) est inscrit à l'actif du bilan dans la rubrique « immobilisations ».

Chaque année, « un amortissement » qui correspond à une fraction du prix d'origine, fera diminuer la valeur nette du bien à l'actif du bilan, et devra être inscrit en charge dans le compte de résultat. Il viendra en déduction du résultat.

Le montant du prêt obtenu est inscrit au passif du bilan dans la rubrique « dettes ».

Les intérêts sont comptabilisés en charge sous l'intitulé « charges financières ».

MODALITÉS PRATIQUES

Le montant du financement est jusqu'à 100 % H.T de l'investissement.

La durée du contrat varie de 2 à 5 ans, selon la nature du matériel.

Les remboursements payables à terme échu (fin de période) sont mensuels ou trimestriels, généralement constants, ils peuvent aussi être irréguliers.

Le remboursement des échéances s'effectue le plus souvent par prélèvement automatique sur le compte du client.

ANNEXE 5

Établissement Financier

CRÉDIT BAIL

Terme à échoir – Loyers réglés par prélèvements

Prix H. T. du matériel en €	36 Mois	12 Trim.	39 Mois	13 Trim.	42 Mois	14 Trim.	48 Mois	16 Trim.	51 Mois	17 Trim.	60 Mois	20 Trim.
de 1 000 à 2 500	3,408	10,067	3,204	9,462	3,029	8,946	2,748	8,110	2,632	7,768	2,358	6,954
de 2 501 à 4 000	3,315	9,816	3,110	9,207	2,935	8,686	2,651	7,844	2,535	7,498	2,257	6,674
de 4 001 à 7 500	3,202	9,505	2,996	8,892	2,819	8,366	2,533	7,515	2,415	7,166	2,134	6,331
de 7 501 à 12 000	3,144	9,345	2,937	8,729	2,760	8,202	2,472	7,347	2,354	6,995	2,072	6,155
de 12 001 à 15 000	3,117	9,271	2,910	8,654	2,732	8,126	2,445	7,269	2,326	6,917	2,044	6,075
de 15 001 à 30 000	3,090	9,198	2,883	8,580	2,705	8,051	2,417	7,192	2,299	6,839	2,015	5,995
de 30 001 à 45 000	3,068	9,137	2,861	8,518	2,683	7,988	2,394	7,128	2,276	6,775	1,992	5,928
de 45 001 à 75 000	3,046	9,076	2,839	8,456	2,661	7,926	2,372	7,064	2,253	6,710	1,969	5,862
> 75 000	3,033	9,039	2,825	8,419	2,647	7,888	2,358	7,026	2,239	6,672	1,955	5,823
Valeur résiduelle	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %

LOCATION FINANCIÈRE

Terme à échoir – Loyers réglés par prélèvements

Prix H.T. du matériel en €	24 Mois	8 Trim.	36 Mois	12 Trim.	39 Mois	13 Trim.	42 Mois	14 Trim.	48 Mois	16 Trim.	51 Mois	17 Trim.	60 Mois	20 Trim.
de 1 000 à 2 500	4,815	14,236	3,451	10,196	3,243	9,579	3,065	9,051	2,777	8,199	2,660	7,850	2,380	7,019
de 2 501 à 4 000	4,729	14,011	3,360	9,949	3,151	9,328	2,972	8,797	2,682	7,937	2,563	7,584	2,280	6,743
de 4 001 à 7 500	4,623	13,730	3,249	9,644	3,038	9,018	2,858	8,482	2,566	7,614	2,446	7,257	2,159	6,405
de 7 501 à 12 000	4,568	13,584	3,191	9,487	2,980	8,858	2,799	8,320	2,506	7,448	2,386	7,089	2,098	6,232
de 12 001 à 15 000	4,543	13,517	3,165	9,415	2,954	8,785	2,773	8,246	2,479	7,372	2,358	7,012	2,070	6,153
de 15 001 à 30 000	4,518	13,450	3,139	9,342	2,927	8,712	2,746	8,172	2,452	7,296	2,331	6,936	2,042	6,074
de 30 001 à 45 000	4,497	13,394	3,117	9,283	2,905	8,651	2,724	8,110	2,430	7,233	2,309	6,872	2,019	6,009
de 45 001 à 75 000	4,476	13,339	3,096	9,223	2,884	8,591	2,702	8,049	2,407	7,171	2,286	6,809	1,996	5,944
> 75 000	4,464	13,305	3,083	9,187	2,871	8,554	2,689	8,013	2,394	7,133	2,273	6,771	1,982	5,905

Les coefficients sont exprimés hors assurances, le locataire peut, s'il le désire, souscrire à la police d'assurance.

Les loyers devront alors être majorés des coefficients ci-dessous :

- Pour l'Assurance Décès PTIA : 0.050 % mensuel, 0.050 % trimestriel
- Pour l'Assurance Décès PTIA ITT : 0.070 % mensuel, 0.210 % trimestriel
- Pour l'Assurance Dommages : 0.010 % mensuel, 0.30 % trimestriel
- Pour la Perte Financière : 0.085 % mensuel, 0.255 % trimestriel

Frais de dossier à la charge du client pour les contrats dont la durée est inférieure à 36 mois : 50 €

Les loyers et la valeur résiduelle sont à majorer de la TVA en vigueur.

Coefficients en pourcentage à appliquer au prix H.T. pour obtenir le montant du loyer H.T.

Coefficients en pourcentage à appliquer au prix TTC pour obtenir le montant du loyer TTC.

Ces conditions sont susceptibles d'être modifiées à tout moment sans préavis

CRÉDIT CLASSIQUE (extrait)

Terme échu – Remboursements réglés par prélèvements

Durée du crédit	3 ans			
	36 mois		12 Trimestres	
Echéances				
Montant en €	Coefficient	Taux annuels correspondants	Coefficient	Taux annuels correspondants
de 2 500 à 5 000	3,180	9,00 %	9,602	9,00 %
de 5 001 à 7 500	3,168	8,75 %	9,565	8,75 %
de 7 501 à 12 500	3,157	8,50 %	9,529	8,50 %
de 12 501 à 15 000	3,145	8,25 %	9,492	8,25 %
de 15 001 à 30 000	3,134	8,00 %	9,456	8,00 %
de 30 001 à 50 000	3,111	7,50 %	9,384	7,50 %
de 50 001 à 75 000	3,099	7,25 %	9,347	7,25 %
> 75 000	3,088	7,00 %	9,311	7,00 %

Les coefficients et les taux annuels correspondants sont exprimés hors assurances.
Le client peut, s'il le désire, souscrire à une police d'assurance.

NB : Cet établissement financier inclut dans le taux de remboursement de l'emprunt la maintenance du matériel pendant la durée du crédit.

Quel que soit le mode de financement il faut pour utiliser les barèmes :

- repérer la tranche où se situe le montant du financement ;
 - rechercher la durée du crédit bail, de la location financière ou du crédit classique ;
 - entourer les coefficients pour un loyer mensuel ou trimestriel, le taux pour un remboursement ;
 - calculer le loyer ou le remboursement mensuel et trimestriel pour pouvoir comparer les coûts.
- **NE PAS TENIR COMPTE DES ASSURANCES**

ANNEXE 6

Aide pour effectuer les calculs sous Excel.

Calcul des loyers TTC mensuels ou trimestriels d'une location financière ou d'un crédit bail :

$$\text{Montant du financement TTC} * \text{le coefficient en \%}$$

Calcul du remboursement mensuel ou trimestriel d'un crédit classique, utilisez la formule dont la syntaxe est la suivante :

$$=VPM(\text{Taux \%}; \text{npm}; \text{va}) * -1$$

VPM : calcule le remboursement d'un emprunt sur la base de remboursements et d'un taux d'intérêt constants

Taux % : représente le taux annuel d'intérêt de l'emprunt. Le taux d'intérêt est divisé par 12 pour obtenir un taux mensuel ou divisé par 4 pour obtenir un taux trimestriel.

npm : représente le nombre de remboursements pour l'emprunt.

va : représente la valeur actuelle ou la valeur que représente à la date d'aujourd'hui une série de remboursements futurs ; il s'agit du capital HT de l'emprunt.

Calcul des intérêts : *Montant du capital restant dû * Taux en %*

Calcul de l'amortissement du capital : *Montant mensualité ou trimestrialité moins les intérêts*

Tous les calculs des loyers et remboursements doivent être arrondis à 2 décimales, utiliser la syntaxe suivante :

$$ARRONDI(\text{calcul}; 2)$$

Documentation comptable

IMMOBILISATIONS MOBILIÈRES ACQUISES EN APPLICATION D'UN CONTRAT DE LOCATION

Les immobilisations prises en location suivent des **règles de définition et de comptabilisation spécifiques, différentes des règles générales** de définition et de comptabilisation des actifs.

Les immobilisations suivantes suivent donc des règles de comptabilisation spécifiques :

- les biens pris en **crédit bail**,
- les biens pris en **location simple**.

Le crédit bail, moyen de financement des immobilisations, donne à l'utilisateur du bien un droit de jouissance.

Les sommes dues par l'utilisateur au titre de la période de jouissance constituent des **charges d'exploitation**. Les « redevances » ou « loyers » doivent être enregistrés au débit du compte

6122 « Redevances de crédit-bail mobilier ».

Le montant des loyers des biens pris en location simple constitue une **charge de l'exercice** et est enregistré au compte : 6135 « Locations mobilières ».

N° 817 et 1542 *Mémento Francis Lefebvre 2010*

Les emprunts : Expression comptable de la dette résultant de l'octroi de prêts remboursables à terme ; les emprunts participent à la couverture des besoins de financement durable de l'entreprise.

Les **emprunts** sont enregistrés au crédit du compte : 164 « Emprunts auprès des établissements de crédit ».

Date d'enregistrement : Seul l'**encaissement** peut constituer le fait générateur de l'**enregistrement comptable**.

A chaque échéance l'emprunteur remboursera une partie du capital appelée l'amortissement du capital plus les intérêts.

L'**amortissement du capital** constitue une **diminution de la dette** enregistrée au débit du compte 164 « Emprunts auprès des établissements de crédit ».

Les **intérêts** constituent des **charges financières** et sont comptabilisés au compte 661 « Charges d'intérêts ».

N° 2123, 2124 et 2220 *Mémento Francis Lefebvre 2010*

ANNEXE 7

Comparatif : crédit bail, location financière et crédit classique

Modèle de tableau à saisir et à mettre en forme

	Crédit-bail	Location financière	Crédit classique
Aspects juridiques			
Matériels financés			
Fin de contrat			
Situation vis-à-vis du bien			
Aspects pratiques			
Montant financé			
Durée			
Loyers ou échéances			
Remboursements			
Aspects comptables			
TVA			
Équilibre du bilan			
Compte de résultat			

ANNEXE 8

Modèle de tableau à réaliser sous Excel pour le crédit bail et la location financière en mois et en trimestre (soit 4 tableaux)

Calendriers des loyers		Crédit bail ou Location financière		
Terme à échoir		Prix TTC :		
Date d'échéance : 01/02/2010				
COEFFICIENT % :				
Nombre de loyers mensuels ou trimestriels:				
Date d'échéance	Loyers H.T	T.V.A 19.60%	Règlement à effectuer	Option d'achat H T (pour crédit bail)

Modèle de tableau à réaliser sous Excel pour le tableau d'emprunt en mois et en trimestre (soit 2 tableaux)

Plan de remboursement d'un emprunt				
Terme échu		CAPITAL H.T. :		
Date d'échéance : 28/02/2010 ou 30/04/2010		Taux annuel % :		
Taux mensuel % ou trimestriel % :				
Nombre de mensualités ou trimestrialités :				
Date d'échéance	Capital restant dû	Mensualité ou Trimestrialité	Amortissements du capital	Intérêts

Modèle de tableau à réaliser pour le coût global de l'opération et à insérer dans la note de synthèse pour le chef d'entreprise

	Crédit bail		Location financière		Crédit classique	
	Valeur rachat (1):					
	Mois	Trim.	Mois	Trim.	Mois	Trim.
Loyer HT ou Remboursement						
TVA						
Règlement à effectuer						
Durée						
Coût global						
Coût de revient (TVA récupérable)						
Choix du mode de financement (2)						

(1) Retenir option d'achat au bout de 36 mois.

(2) Classer par ordre de priorité les choix financiers en fonction de l'intérêt des propositions.